



Le Maire
Jean-Pierre DEVILLECHAISE

Commune de Germigny-sur-Loire

Département de la Nièvre

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

2 – P.A.D.D.

ABW Warnant
Février 2007

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au contrôle de légalité le

22 FEV. 2007

	Délibération du conseil municipal en date du :
P.L.U. : Approbation : Modifications : Révisions simplifiées : Mises à jour :	16 FÉVRIER 2007

LES ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL

Germigny sur Loire est une commune proche de Nevers, dont la population a récemment augmenté, pour approcher aujourd'hui les 700 habitants.

La convivialité, l'accueil au sein de la commune, la cohabitation en bon voisinage, la communication au sein de chaque hameau, sont des éléments à prendre en compte afin que les populations anciennes et nouvelles apprennent à mieux se connaître, et à vivre ensemble.

Pour conserver son identité, et ne pas se transformer en cité-dortoir, la commune doit contrôler son accroissement et préserver son aspect rural, c'est ce qui lui donne son charme, sa qualité de vie, et sa particularité.

A cette fin, un juste équilibre doit être trouvé :

- Maintenir les zones agricoles, l'agriculture restant un élément économique important qui façonne le paysage et lui donne sa variété. Les champs et pâturages qui s'intercalent entre les constructions apportent un espace, une trouée verte qu'il est important de conserver pour équilibrer habitat et espaces naturels.
- Préserver et entretenir les chemins communaux et ruraux,
- Préserver quelques bois et zones naturelles (bords de Loire, saulaie, ruisseaux)
- Maintenir la qualité de certains points de vue
- Maintenir et si possible valoriser le patrimoine : lavoirs, église, murs...
- Etudier la possibilité de replanter quelques haies, freins naturels aux écoulements des eaux et éléments importants du paysage rural
- Favoriser un développement pondéré de la commune pour permettre de nouvelles installations de ménages afin d'assurer un renouvellement des générations, d'éviter le vieillissement de la population et de continuer à faire vivre l'école, lieu de rencontre et d'échange.
- Contrôler le développement des nouvelles constructions en prenant en compte les contraintes de sous-sol (assainissement), d'esthétique (intégration par rapport à l'existant, arrêt de mitage des maisons le long des routes, renforcer et aménager les hameaux, leur donner une identité, un centre, choix des matériaux et des teintes, type de clôtures), d'emplacement par rapport au réseau routier et de distribution d'eau potable, d'intervention des secours ...
- Enfin favoriser la vie associative qui assure par ses activités l'animation du village et les rencontres entre ses habitants.

Les objectifs du PLU

